SFR - SA au capital de 3 423 265 598,40 € RCS Paris 343 059 564
Siège social : 16 rue du Général Alain de Boissieu 75015 Paris

CONDITIONS PARTICULIERES D'ABONNEMENT

OFFRE SFR « REMISE 15% STIT SFR »

Au 19 juin 2026

SFR permet aux Collaborateurs personnes physiques des sociétés intervenant directement auprès des clients SFR pour l'installation et le dépannage des équipements BOX SFR (ADSL ou Fibre optique / FTTB) réalisant tous les mois des interventions auprès des clients SFR, (ci-après « le Prestataire »), appelés les STIT référencés chez SFR pour l'installation des box et le SAV des accès fixes SFR toutes technologies, de profiter d'une offre SFR ou RED « Remise 15% Ambassadeurs SFR » (ci-après « l'Offre Ambassadeurs »), laquelle offre la possibilité de bénéficier de conditions particulières, notamment tarifaires, sur un abonnement personnel compatible SFR Mobile, SFR Ligne Fixe, Internet en mobilité (Abonnement clé Internet 3G+ ou offre Connecté partout) ou ADSL ou Fibre Optique/Cable souscrit, RED Mobile et RED Fixe.

Chaque Prestataire pourra bénéficier de cinq (5) offres « Remise 15% Ambassadeurs SFR » maximum, à valoir sur les offres grand public commercialisées par SFR ou RED en France métropolitaine, à l'exclusion des offres énumérées dans les présentes Conditions Particulières d'abonnement, dont il est le titulaire exclusif.

Chaque Prestataire pourra bénéficier de cinq (5) offres « Remise 15% Ambassadeurs SFR » maximum pour ces proches, à valoir sur les offres grand public commercialisées par SFR ou RED en France métropolitaine, à l'exclusion des offres énumérées dans les présentes Conditions Particulières d'abonnement.

ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT

1.1. Les présentes Conditions Particulières d'Abonnement ont pour objet de définir les conditions d'accès, pour les Prestataires, à l'offre de remise spécifique qui leur est proposée.

1.2. Les relations entre SFR ou RED et le Prestataire sont régies, pendant la durée de validité de l'Offre Ambassadeurs détaillée à l'article 3 des présentes Conditions, par les présentes Conditions Particulières ainsi que par les Conditions Générales d'Abonnement complétées des ConditionsParticulières d'Abonnement attachées aux offres concernées, applicables à la date de souscription de l'abonnement, et ce, dans toutes leurs dispositions compatibles avec les présentes Conditions Particulières et non contraires à celles-ci.

1.3. Les présentes Conditions Particulières forment un contrat accessoire aux Conditions Générales ou Particulières d'Abonnement applicables à l'offre SFR ou REED grand public souscrite qui constituent le contrat principal d'abonnement.

L'offre « Remise 15% Ambassadeurs SFR » n'est pas cumulable avec une autre offre de remise (hors offres Multi) dont peut éventuellement déjà bénéficier le Prestataire et est incompatible avec tous les services, les offres et les options proposés par SFR détaillés ci-dessous :

- Les offres SFR La Carte et SFR Business Team
- Les offres de rétention
- Les abonnements ou options détaillées en annexe 1

ARTICLE 2 – MODALITE D'ACCES A L'OFFRE AMBASSADEURS SFR

Le bénéfice de l'Offre Ambassadeurs est réservé aux Prestataires ayant souscrit, à titre personnel ou pour un proche, un abonnement SFR ou RED compatible (mobile, fixe, Internet en mobilité, fibre optique FTTH/FTTB, ADSL ou Box 5G/4G) et ayant demandé, la « Remise 15% Ambassadeurs SFR » sur le nouveau site web mis à sa disposition : http://s.sfr.fr/stit.

Chaque Prestataire pourra bénéficier de cinq (5) Offres Ambassadeurs maximum, tous abonnements SFR ou RED confondus (abonnement mobile bloqué ou non bloqué, abonnement Internet en mobilité ou abonnement fixe, abonnement ADSL ou fibre optique/cable), dans la limite des offres SFR ou RED compatibles.

Chaque Prestataire pourra faire bénéficier à ces proches de (5) Offres Ambassadeurs maximum, tous abonnements SFR ou RED confondus (abonnement mobile bloqué ou non bloqué, abonnement Internet en mobilité ou abonnement fixe, abonnement ADSL, fibre optique/cable ou Box 5G/4G), dans la limite des offres SFR ou RED compatibles.

Afin qu'il puisse bénéficier de l'Offre Ambassadeurs, il appartient au Prestataire d'en faire la demande – Aucune rétroactivité ne pourra être demandée en cas d'oubli de demande de remise.

ARTICLE 3 - ENTREE EN VIGUEUR - DUREE

L'Offre Ambassadeurs entre en vigueur à partir de la date de facturation suivant la réception de la demande de « Remise 15% Ambassadeurs SFR » par le Service Client SFR ou RED ou à la date defacturation d'après si le délai entre la réception et la date de facturation suivante est inférieurà 5 jours.

ARTICLE 4 – TARIF APPLICABLE

4.1 Le service souscrit à titre principal, les services complémentaires et optionnels sont décrits dans la documentation tarifaire applicable à l'offre souscrite et qui est établie et mise à jour par SFR ou RED.

4.2 En cas de souscription d'un abonnement mobile SFR non bloqué, d'un abonnement Internet en mobilité non bloqué ou d'un abonnement fixe, ADSL ou fibre optique compatibles avec l'Offre Ambassadeurs, les tarifs des services souscrits, quels qu'ils soient, seront remisés de 15%. La remise porte sur le total hors taxe dû par le Prestataire et sera effectuée sur la facture adressée au Prestataire.

4.3 Pour les titulaires d'une offre forfait bloqué de SFR ou d'un abonnement Internet en mobilité bloqué compatibles avec l'Offre Ambassadeurs, seul le service principal (abonnement mensuel) fera l'objet d'une remise de 15%, laquelle portera sur le montant hors taxe de l'abonnement mensuel et sera effectuée sur la facture adressée au Prestataire. Les autres services et options (rechargements inclus) seront facturés au tarif grand public en vigueur.

ARTICLE 5 - FIN D'APPLICATION DE L'OFFRE AMBASSADEURS

L'Offre Ambassadeurs cesse de s'appliquer immédiatement et de plein droit en cas de résiliation du contrat de l'abonnement SFR ou RED auquel elle se rapporte, quelle que soit la cause ou l'auteur de cette résiliation.

Une fois le contrat d'abonnement résilié, le Prestataire se verra recréditer automatiquement son compteur d'Offres disponibles, dès lors qu'il est toujours éligible à l'Offre Ambassadeurs.

ARTICLE 6 - RENOUVELLEMENT DU MOBILE

6.1 Chaque Prestataire titulaire d'un abonnement mobile SFR ou RED compatible avec les offres de renouvellement de mobile proposées par SFR ou RED à ses clients, bénéficie desdites offres de renouvellement de mobile dans les conditions en vigueur.

Pour les Prestataires titulaires d'un abonnement mobile SFR ou RED effectuant leur renouvellement de mobile sur www.sfr.fr ou sur www.red-by-sfr.fr rubrique « espace client » bénéficieront d'une remise de 15% à valoir sur le prix du nouveau mobile acheté en carte de paiement. La demande pour effectuer un renouvellement mobile se fera par SMS en envoyant « CodeMobile » au 1530 depuis la ligne bénéficiaire d'une remise 15%, sous réserve des dispositions prévues à l'article 5.
Le code promo est valable 6 mois après sa réception.

6.2 Par dérogation aux règles du renouvellement de mobile grand public en vigueur, les Prestataires titulaires d'un abonnement mobile SFR ou RED faisant l'objet d'une
« remise 15% Ambassadeurs » n'ayant pas bénéficié d'une autre offre de renouvellement durant les 24 derniers mois, n'ayant pas eu d'incident de paiement, peuvent bénéficier d'un renouvellement de mobile.

Par dérogation aux règles du renouvellement de mobile grand public en vigueur, les Prestataires titulaires d'un forfait 4G ou 5G de SFR ou RED) faisant l'objet d'une « remise 15% Ambassadeurs » et n'ayant pas bénéficié d'un renouvellement de mobile sur les 24 derniers

mois passés, n'ayant pas eu d'incident de paiement, peuvent bénéficier d'un renouvellement de mobile.

6.3 Les Prestataires souhaitant bénéficier des offres de renouvellement de mobile visées à l'article 6.2 des présentes Conditions devront impérativement effectuer ledit renouvellement de mobile sur www.sfr.fr ou sur www.red-by-sfr.fr depuis la rubrique « espace client » pour bénéficier de la remise -15% sur le prix du mobile. La demande pour effectuer un renouvellement mobile se fera par SMS en envoyant « CodeMobile » au 1530 depuis la ligne bénéficiaire d'une remise 15%. Le prix du téléphone devra être supérieur à 1€. La facilité de paiement, le paiement en 4X sans frais et le crédit long sont compatibles avec la remise. Le montant remboursé sera identique que ce soit avec le choix du paiement de la facilité de paiement, du 4X sans frais, du crédit long ou en paiement comptant.
Le code promo est valable 6 mois après sa réception.

ARTICLE 7 - DONNEES A CARACTERE PERSONNEL (« DCP »)

1. Lois applicables
SFR prend les mesures propres à assurer la protection et la confidentialité des données à caractère personnel (« DCP ») en sa possession concernant les Clients et les traite dans le respect des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et de la réglementation européenne en vigueur sur la protection des DCP (« Réglementation »).

2. Contact
Le responsable du traitement des DCP est SFR S.A., dont le siège est sis 16 rue du Général Alain de Boissieu – 75015 Paris, représentée par son PDG. Le Délégué à la Protection des Données (ci-après « DPD ») peut être contacté à l'adresse suivante : SFR – DPD – 16 rue du Général Alain de Boissieu CS 68217 – 75741 Paris CEDEX 15.

3. Nature des données
Les DCP sont collectées par SFR dans le cadre de la souscription et de l'utilisation des Services par le Client.

4. Finalités
Le traitement des DCP a pour finalités : la gestion du compte du Client y compris la prévention des impayés et la lutte contre la fraude, le développement de produits et services SFR ou de tiers, la réalisation d'études statistiques, d'analyses et de mesures d'audience, l'enrichissement et la valorisation de la base clients SFR, la fourniture de contenus localisés et de recommandations personnalisées, la communication avec le Client à propos des offres et services de SFR (par e-mail, messages instantanés, SMS et via des services de messagerie en ligne) et dans le cadre de l'assistance technique, le cas échéant, après recueil du consentement préalable du Client conformément à la Réglementation. La fourniture de

certaines DCP par le Client conditionne la conclusion et, dans certains cas, l'exécution du contrat par SFR.

5. Durées de conservation
Les DCP sont conservées pour la durée de la fourniture des Services et/ou pour la durée des traitements spécifiques auxquels le Client a consenti et/ou pour les durées légales de conservation.

6. Destinataires
Les DCP pourront être traitées par le personnel habilité du Groupe, des sous-traitants, partenaires ou prestataires de SFR. Si ces sous-traitants, partenaires ou prestataires sont situés en dehors de l'Union européenne, ils auront alors, conformément à la Réglementation, préalablement soit fait l'objet d'une décision d'adéquation de la Commission européenne soit signé des « clauses contractuelles types ».Une copie de ces documents peut être obtenue auprès du DPD de SFR. Le recours à ces prestataires est nécessaire à la bonne exécution du contrat passé entre SFR et le Client.

7. Prospection
SFR pourra utiliser les DCP pour des actions de prospection relative à des produits ou services analogues par téléphone ou par courrier postal. SFR se réserve également le droit d'utiliser les DCP dans le cadre d'opérations marketing et commerciales de partenaires ou de tiers, par email, SMS, MMS, courrier postal ou téléphone, avec le consentement du Client. Dans tous les cas visés au présent paragraphe, le Client aura la possibilité de s'opposer à tout moment à l'utilisation des DCP de manière simple et sans frais.

8. Données de géolocalisation
Dans le cadre des services géo-localisés proposés grâce à son réseau, SFR peut être amenée à communiquer à un prestataire ou à un partenaire les données de localisation géographique du Client qui souhaite bénéficier de ces services et qui aura consenti préalablement à être localisé.

9. Enregistrement des appels
Le Client est informé que ses conversations avec le Service Client sont susceptibles d'être enregistrées ou écoutées par SFR à des fins probatoires et de détection des fraudes et/ou d'être étudiées afin d'améliorer la qualité du service. Ces conversations sont conservées pour une durée de six mois maximum à compter de leur enregistrement sauf réglementation imposant une durée de conservation supérieure.

10. Droits des personnes
A tout moment, le Client peut demander l'accès aux DCP le concernant, recueillies dans le cadre des finalités détaillées ci-dessus, la rectification ou l'effacement de celles-ci (dans la mesure où cela n'empêche pas la bonne exécution du contrat ou le respect des obligations légales de SFR) et la limitation d'un ou plusieurs traitements particuliers le concernant, dans les conditions prévues par la Réglementation. Le Client dispose également du droit de s'opposer à un traitement de ses DCP et du droit à leur portabilité, dans les conditions fixées par la Réglementation.
Il peut exercer ces droits :

- en envoyant un courrier postal à : Service client SFR - données personnelles – TSA 10101- 69947 Lyon Cedex 20. Il devra fournir ses nom, prénom, numéro d'appel ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité.
- par voie électronique, via son espace-client.

Lorsqu'un traitement de DCP est fondé sur le recueil de son consentement, le Client dispose du droit de retirer ledit consentement à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci, via les mentions contenues dans chaque message publicitaire, via SMS/MMS/Email ou via son espace personnel. Le Client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Le Client est informé que les DCP le concernant sont conservées ou supprimées après son décès conformément à la Réglementation et qu'il dispose du droit de donner instruction de communiquer ou non ces données à un tiers qu'il aura préalablement désigné.

11. Prévention des impayés

En cas d'impayé ou de déclaration irrégulière, les informations concernant le Client sont susceptibles d'être inscrites dans un fichier accessible aux opérateurs et sociétés de commercialisation du service de radiotéléphonie publique GSM/ GPRS géré par le GIE PREVENTEL, auprès duquel le droit d'accès peut être exercé à l'adresse suivante : GIE PREVENTEL Service des consultations - TSA 54315 - 77050 Melun Cedex. Afin de se prémunir contre d'éventuels impayés et de lutter contre les fraudes, SFR pourra :

- interroger le FNCI (Fichier National des Chèques Irréguliers) en cas de paiement par chèque ou le GIE Carte bancaire en cas de paiement par carte bancaire et ce même en cas de paiement d'avance ou de dépôt de garantie,
- en cas de paiement par prélèvement (par RIB), contrôler la régularité de celui-ci par l'intermédiaire de la société Viamobis, prestataire de SFR,
- consulter la société FIA-NET qui réalise des prestations de prévention et de détection des fraudes effectuées par carte de paiement lors des achats sur les canaux de vente dématérialisée,
- consulter le GIE PREVENTEL sur le signalement du Client dans le cadre des consultations multiples du GIE.

12. Annuaire Universel

Les coordonnées du Client figurent dans l'Annuaire universel. Le Client peut s'inscrire sur les listes anti-prospection et anti-annuaire inversé ou sur les listes communiquant partiellement les coordonnées. Ces choix peuvent être modifiés directement via son espace Client ou en envoyant un courrier postal à : SFR Service Client - TSA 10101 - 69947 Lyon Cedex 20.

ANNEXE 1 : Liste des Abonnements SFR et des Options SFR incompatible avec la « Remise 15% Ambassadeurs »

Option Ligne Fixe
Abonnement gratuit
Abonnement Presse
Abonnement Temporaire
Compteur SFR Pro
Contentieux - Facturation suspendue
Démonstration Point de Vente
Forfait 4H Série Exclusive
Forfait assoc. étudiants 4H (2h+2h S&WE)
Forfait assoc. étudiants 8H (4h+4h S&WE)
Forfait Bloqué 1 Heure
Forfait Bloqué 2 Heures
Forfait Bloqué 3 Heures
Forfait Bloqué 45 minutes
Forfait Bloqué Edition Spéciale
Forfait Bloqué Essentiel 40 Minutes
Forfait Bloqué MTV 1Heure 3 n° favoris
Forfait Bloqué MTV 1Heure Texto illimité
Forfait Bloqué MTV 1Heure30 3 n° favoris
Forfait Bloqué MTV 2Heures 3 n° favoris
Forfait Bloqué MTV 2Heures Texto illimit
Forfait Bloqué MTV 3Heures 3 n° favoris
Forfait Bloqué MTV 3Heures Texto illimit
Forfait Bloqué Série Exclusive
Forfait bloqué Série limitée
Forfait Bloqué Série Spéciale
Forfait Bloqué SFR 15 Euros
Forfait Bloqué SFR 17 Euros
Forfait Bloqué SFR 18 Euros
Forfait Bloqué SFR 18 Euros WEB
Forfait Bloqué SFR 22 Euros
Forfait Bloqué SFR 24 Eur 1h+1h WE + 100
Forfait Bloqué SFR 24 Eur 1h+1h WE + 60
Forfait Bloqué SFR 24E 1h+Texto Gratuit
Forfait Bloqué SFR 25 Euros
Forfait Bloqué SFR 25 Euros WEB
Forfait Bloqué SFR 30 Euros
Forfait Bloqué SFR 35 Euros

Forfait Bloqué SFR 35 Euros WEB
Forfait Bloqué SFR 35E 2h+10h WE SFR&fix
Forfait Bloqué SFR 36E 2h+appels Grat. W
Forfait Bloqué SFR 37 Euros
Forfait Bloqué SFR Série limitée
Forfait Bloqué SFR Série Limitée 23 Euro
Forfait Bloqué WEB 1 Heure
Forfait Bloqué WEB 2 Heures
Forfait Bloqué WEB 3 Heures
Forfait K.D 15MN
Forfait K.D 1H
Forfait MAXX Extra Large
Forfait MAXX Large
Forfait sans engagement Clé Internet 3G+
Forfait SFR h. Soir&WE -10H(5h+5h Soir&WE)
Forfait SFR h. Soir&WE -2H(1h+1h Soir&WE)
Forfait SFR h. Soir&WE -4H(2h+2h Soir&WE)
Forfait SFR h. Soir&WE -6H(3h+3h Soir&WE)
Forfait SFR h. Soir&WE -8H(4h+4h Soir&WE)
Forfait SFR MAXX 2ème ligne
Forfait Super Week-End
ForfaitBloqué MTV 1Heure30 Texto illimit
Formule ABC
Formule ABC à la seconde
Formule PERSO 2H (DPT) +10 Texto +2options
Le Forfait SFR 1H Série Limitée Essentiel
Le Forfait SFR 1H+1H Soir et WE
Le Forfait SFR 2H Série Limitée Essentiel
Le Forfait SFR 2H+2H Soir et WE
Le Forfait SFR 3H Série Limitée Essentiel
Le Forfait SFR 3H+3H Soir et WE
Le Forfait SFR 4H Série Limitée Essentiel
Le Forfait SFR 4H+4H Soir et WE
Le Forfait SFR 5H Série Limitée Essentiel
Le Forfait SFR 5H+5H Soir et WE
Les Uns les Autres
Nouveau Forfait MAXX
Option Modem internet 3G+ ajustable
Pass Prépayé internet 3G+
Plan tarifaire dormant SVF
Préférence
Privi 7 Pro

SFR Pro
SFR Pro 100
SFR Pro 1000
SFR Pro 100U
SFR Pro 150
SFR Pro 150U
SFR Pro 200
SFR Pro 200U
SFR Pro 300
SFR Pro 400
SFR Pro 400U
SFR Pro 500
SFR Pro 600
SFR Pro 600U
SFR Pro 800
SL exclu web Forfait Bloqué 40 minutes
Suspension temporaire
Tarif Nul Entreprise
Offre SFR La carte
Box de poche 4G et 5G
Box + équipements